



RSA et pension alimentaire

Par **clololita**, le **12/07/2019** à **10:45**

Bonjour,

En 2016 , 2017 et 2018 je percevais le rsa . Logé chez ma mère elle me versait une pension alimentaire que j ai complètement oublié de déclarer à la caf.

Aujourd hui la caf me réclame près de 3000€!!! Je suis mal.

Quel recours ai je ? Prescription ? Où tout payer? Merci de votre conseil et Cdt

Par **Visiteur**, le **12/07/2019** à **10:59**

Bonjour

La Caf peut, pendant une période de 2 ans, demander aux allocataires de rembourser les prestations versées à tort. Toutefois, si l'attribution de ces prestations résulte d'une fraude ou de fausses déclarations, ce délai pour en obtenir la restitution passe à 5 ans.

Payer rapidement réduira la note finale, mais je vous conseille de lire ces dossiers

[Bareme-2019-de-recuperation-des-prestations-familiales-versees-indument/](#)

<https://www.aide-sociale.fr/caf-trop-percu/amp/>